

exigerait un grand travail. J'aurais voulu obtenir des renseignements pour le comité à ce sujet.

M. WATSON.—C'est très important.

M. LOWE.—(Continuant son exposé général,) Le nombre des enfants envoyés au pays par les diverses institutions de charité a été de 1,022 pendant l'année. Une suggestion faite par ce comité il y a un ou deux ans, a été mise en pratique cette année; elle concernait l'examen médical des enfants. Cet examen a été fait et on en trouvera les détails dans le rapport du Haut-Commissaire qui sera publié comme appendice du rapport du ministre de l'Agriculture.

M. CARPENTER.—Cet examen est fait avant que les enfants ne partent?

M. LOWE.—Oui.

M. CARPENTER.—Pas à leur arrivée ici?

M. LOWE.—Non. Maintenant disons un mot du caractère de l'immigration de l'année; la question est toujours pleine d'intérêt. Nous avons sur ce sujet les rapports des divers agents. M. Stafford, l'agent de Québec, est naturellement dans la meilleure position pour faire des observations. Il dit qu'en général l'immigration a été de qualité supérieure cette année; il constate aussi la difficulté d'obtenir des envois de servantes. Les rapports des autres agents sont tous de même nature que celui-là et expriment tous la plus entière satisfaction. Relativement au caractère de l'immigration, je dois faire remarquer que nous avons cette année un bon nombre d'Allemands, de scandinaves et d'islandais qui nous sont venus comme colons. Les islandais sont au nombre de 600; ils paraissent se bien tirer d'affaire et être une excellente importation pour le Nord-Ouest.

M. McMILLAN.—Quel moyen a-t-on de constater le nombre des immigrants qui viennent par voie du St-Laurent et le nombre de ceux qui ont quitté le pays et y reviennent. Je suis allé en Angleterre l'été dernier et, sur notre bateau, au retour, il y avait une foule de gens revenant au Canada. Je n'ai pas vu un seul officier de douane. Nous avons pris le train à Québec, tous ces gens s'y trouvaient entassés et je suis convaincu qu'il eût été impossible de s'assurer du nombre des vrais immigrants qu'il y avait à travers cela. Je n'ai pas vu qu'on l'ait tenté, du reste.

M. LOWE.—Etes-vous sur que l'officier de douane n'a pas visité vos malles?

M. McMILLAN.—Parfaitement sur. Il y a eu peut être une raison à tout cela; c'est qu'il y avait du brouillard et que le steamer n'a été signalé qu'en arrivant à Québec. On nous a retenu un instant puis on nous a laissé continuer.

M. LOWE.—A Québec et à Halifax les immigrants sont enregistrés par nos agents. Les officiers de douanes n'ont pas à s'en occuper. Leurs noms et tout ce qui les concerne sont inscrits dans des registres qui sont précieusement conservés et où l'on fait souvent des recherches. Nous sommes ainsi en état de donner jusqu'aux noms des immigrants de nombre d'années en arrière.

M. BAIN.—Comment arrivez-vous à établir ces registres?

M. LOWE.—Par le moyen de la liste des passagers qu'on tient dans les steamers et qui est faite conformément à un statut impérial très rigoureux.

M. GORDON.—Est-ce que les Etats-Unis imposent une capitation en argent aux émigrants qui quittent le pays?

M. LOWE.—Il y a une taxe de 50 centins non sur les émigrants mais sur les immigrants qui entrent à New-York. C'est maintenant une taxe fédérale. Le gouvernement fédéral se charge maintenant des immigrants à leur sortie de l'Etat de New-York, et je vois par un rapport tout récent qu'on a l'intention de prendre Bigelow Island pour lieu de débarquement, au lieu de Castle Garden; Bigelow Island est dans le canal, un peu endehors.

M. BAIN.—Montréal doit-il devenir le port de débarquement des immigrants?

M. LOWE.—La question n'est pas encore décidée; elle présente des difficultés. Si Montréal devenait le point de débarquement des immigrants, il faudrait pourvoir au moyen d'y recevoir ces derniers convenablement. Dans le moment, nous avons à Québec, au quai Louise, les constructions les plus commodes de tout le continent pour le service de l'immigration.